

Académie Royale
de Langue et de Littérature
Françaises



BULLETIN

TOME II — .N° 5
DÉCEMBRE 1923

SOMMAIRE

Rapport sur deux ouvrages présentés à l'Académie, par	
J. Feller (Séance du 10 novembre 1923)	297
Chronique :	
Le prix Eugène Schmits	304
Élections	305
Ouvrages reçus	306

RAPPORT

sur deux ouvrages présentés à l'Académie :

X KR. NYROP, *Manuel phonétique du français parlé*, traduit et remanié par Emmanuel Philipot, maître de conférences à l'Université de Rennes ; 4^e édition ; Copenhague et Christiania (1923).

JEAN GESSLER, *L'enseignement du français au temps jadis à l'étranger, spécialement à Hasselt* ; Paris, Champion ; Bruxelles, Office de publicité, 1923.

I.

Le premier de ces deux ouvrages, offerts le mois dernier à l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises, est un livre bien connu du savant romaniste de Copenhague, M. Kr. Nyrop. C'est à l'occasion de sa récente nomination comme membre étranger de notre Académie qu'il nous envoie la quatrième édition, qui vient de paraître.

M. Nyrop est connu dans le monde entier comme le maître de la philologie romane en Danemarck. C'est lui qui contribue le plus à faire connaître et aimer la France et la science française dans la région du Nord. Sa *Grammaire historique de la langue française*, en cinq volumes (1), est un monument pédagogique dont on se sert couramment en France et en Belgique dans l'enseignement historique du français. En raison de ses qualités de méthode et de clarté, elle est plus accessible aux étudiants que la *Grammaire des langues romanes* de Meyer-Lübke, qui, embrassant une aire beaucoup plus étendue, fait marcher de pair toutes les langues romanes. M. Nyrop a doté ses concitoyens de nombreux ouvrages pratiques et scientifiques, qu'il serait trop long d'énumérer, recueils de textes français pour ses cours universitaires, études de grammaire, d'étymologie, de style, de métrique, etc. C'est pourquoi l'Académie, désireuse d'élire un philologue français en dehors de France, a porté son choix sur M. Kr. Nyrop.

Revenons-en à ce singulier phénomène d'un *Manuel phonétique du français parlé* composé par un étranger pour conserver à notre langue son intégrité de prononciation et sa belle prestance d'œuvre

(1) Le 5^e vol., Syntaxe, est en préparation.

d'art. C'est un Danois qui vient nous révéler comment nous parlons ! L'audace de l'auteur s'explique par le fait qu'il a beaucoup vécu à Paris, beaucoup observé, et avec les connaissances historiques d'un philologue ; et peut-être vaut-il mieux observer du dehors pour saisir certains phénomènes qui nous demeurent inconscients. Toujours est-il que le livre de M. Nyrop, traduit en français par M. Emmanuel Philipot, est devenu classique en France : c'est le plus bel éloge qu'on en pourrait faire.

Sous son aspect classique, avec sa division en paragraphes, l'ouvrage est très vivant. Il ne craint pas l'anecdote ; il oppose la prononciation boulevardière ou paysanne à la prononciation académique ; il citera tour à tour les leçons d'orthoépée du *Bourgeois gentilhomme*, le parler des Précieuses ou des Incroyables, la métrique des chansons chanoiresques ; il emprunte à Labiche, à Gyp, à Georges Feydau, à Marni, à Léon Bloy, à bien d'autres, romanciers, vaudevillistes, chansonniers, chroniqueurs. Mais cette documentation variée aurait pu n'aboutir qu'à produire un livre agréable et superficiel : ce livre-ci au contraire est solidement construit, sur de bonnes bases physiologiques et philologiques. Nous allons essayer rapidement de le démontrer en jetant des coups de sonde aux endroits les plus délicats et en lui faisant l'honneur, — plus rare qu'on ne pense, — de le discuter au besoin.

L'auteur commence par une étude physiologique des organes de la parole, sérieuse, scientifique, éclairée par de bonnes gravures.

Au chapitre II (consonnes), il insiste en faveur des étrangers de langue germanique sur des distinctions qui ne concernent pas les Français : la confusion entre nos consonnes pures *b d g, p t k*, soit avec *b d g* germanique non-sonore, où notre oreille perçoit la non-sonore *p t k*, soit avec les aspirées *p-h, t-h, k-h*. Cette confusion existait déjà au VIII^e siècle à l'époque des gloses de Cassel (§ 28).

Il se donne beaucoup de peine pour expliquer aux Danois qu'il ne faut pas prononcer *science* comme *chance*, *mention* comme *manchon*, *caution* comme *cochon* (§ 49). Que de semblables observations ne vous semblent pas inutiles : l'auteur écrit avant tout pour ses compatriotes, dont il connaît les habitudes phonétiques ; mais souvent on peut appliquer ses remarques à l'une ou l'autre des provinces romanes. Ce durcissement de *sy* en *ch* existe aussi, par exemple, dans le parler liégeois et verviétois où *assiette* devient *achète*, où *oui certes* devient *ayi chète*, où *monsieur* devient *moncheû*.

Au paragraphe de *l* mouillée (§ 52), nous voyons avec plaisir qu'il oppose la prononciation moderne en *y* à celle que Littré défendit dans son Dictionnaire avec autant d'insistance que d'insuccès.

Il distingue très bien entre *r* uvulaire et *r* linguo-dental (§ 56). C'est même pour lui l'occasion d'une petite enquête humoristique sur le sens des mots *grassejement* et *grassejer*. Il y a de même

d'excellentes observations sur le *h* aspiré (§§ 64-65) qui ira bientôt rejoindre *l* mouillée dans les arcanes du passé.

Au chapitre III (voyelles), l'auteur insiste sur la prononciation de l'*i* bref. Les Germains ont une tendance à confondre cet *i* avec *e*. C'est ce que faisaient déjà les populations latines à l'époque impériale au cours du II^e et du III^e siècle : *i* bref passe à *e* fermé dans tout le domaine roman sauf en Corse et en Sardaigne. Ainsi se répètent les phénomènes linguistiques généraux. En Wallonie même, aujourd'hui, il y a des îlots (Bouillon, Solwaster) où *musique* se prononce en wallon *muzèc*, et où, par conséquent, il est aussi difficile d'obtenir la prononciation française *musique* que d'un Danois ou d'un Norvégien.

Nous attendions l'auteur au chapitre de l'*e* atone. C'est un terrain semé de chausse-trapes pour les étrangers, même pour les Belges de Wallonie dont le français est la seconde langue maternelle. L'auteur s'en est tiré judicieusement. Il distingue avec soin entre le français parlé et celui de la langue écrite et de la poésie. Il formule la règle de *e* entre deux consonnes (élever, empereur, avenir, la fenêtre) et celle de *e* entre trois consonnes (arsenal, àpreté, justement, femme de chambre, cette fenêtre). L'*e* irrationnel n'est qu'une curiosité : nous l'employons quand nous prononçons *bourguemestre*, en wallon *borgumaisse*. Mais voici le point délicat à élucider : quand se suivent à la file plusieurs syllabes contenant cet *e* atone ou féminin, comment s'établit l'alternance des *e* muets et des *e* prononcés ? Par exemple, dans *je ne le refuse rien, je ne le redemande que demain, je vous prie de le ressemeler*, quels sont les *e* que la parole escamotera et quels sont ceux qu'elle ravivera par une accentuation même exagérée ? Les étrangers s'y prennent souvent à contre-sens. L'auteur (§ 93) aboutit en résumé à la règle suivante : « on prononce un *e* sur deux ; c'est tantôt le premier, le troisième et le cinquième ; tantôt le second, le quatrième et le sixième ; dans certains cas les règles se croisent ». Puis viennent des exemples ; on indique l'usage habituel, on note les dissidences, on insinue que les règles données sont loin d'être absolues. Tout cela est d'une prudence consommée. Mais la crainte du dogmatisme empêche peut-être un peu trop l'auteur de distinguer ici le bon usage du mauvais. Il faudrait donc une solution définitive en faveur des étrangers. *Veux-tu le l'ver* est tout de même plus rationnel que *veux-tu l'lever, le r'venu de mes biens* meilleur que *le rev'nu de mes biens*. Or, en Belgique, on fait ces alternances au rebours de l'usage français : là où le Français dit *je n' le r'fuse rien*, le Belge articule couramment *je ne l' refus' rien* ; il ne faut pas laisser croire que les deux prononciations sont également bonnes. Le Belge dit *res'mèter, res'mélage* tandis que le Français dit *ressèm'ler, ressèm'lage* (voy. *Dictionnaire général*) : n'est-ce pas le cas où l'auteur doit se décider et choisir, s'il veut tirer son élève d'embarras ?

Pour la prononciation de *les, les, mes, ses* (§ 97), l'anecdote de l'amateur en face du tragédien Lafon est très amusante : elle ne prouve pas cependant que l'amateur avait raison de prononcer *lés, lés, més, sés* avec un *é* foncièrement fermé, ni que Lafon réclamait un *è* foncièrement ouvert. L'amateur exagérait, Lafon le rappelle à la mesure, qui est la prononciation d'un *e* mi-fermé. Il y a actuellement une tendance de *è* et *o* ouverts à évoluer vers *é* et *o* fermés. Le Parisien ne prononce pas comme le Belge *les mets, ses excès, les succès, comme il disait ces mols*. Lafon pouvait corriger les excès de zèle, mais le vocabulaire lui manquait pour doser les nuances. — Il en est de même pour *ai*. L'*ai* de *je désirais* ne se prononce pas comme celui de *je désirai*. C'est encore un belgicisme de confondre *je désirerai* avec *je désirais* ; et cette prononciation ouverte de *ai* est si ancrée chez nous que l'instituteur a de la peine à faire orthographier convenablement *j'aimais, j'aimai, j'aimerai, j'aimerais*.

Passons au chapitre de la quantité. M. Nyrop estime, avec d'autres auteurs, que, dans la métrique française, la perte de l'*e* féminin est compensée par la nécessité de prononcer les consonnes qui viennent ainsi à se rencontrer. La durée de ces consonnes tiendrait lieu de la syllabe absente. Dans ce vers de Leconte de Lisle,

Au tintement de l'eau dans les porphyres roux,

On ne peut plus songer, dit-il, pas même dans les conservatoires, à prononcer *porphy-re-roux*, mais la chute de *e* est compensée par un *r* prolongé : *porphy-roux*. Avouons humblement ici notre impuissance à comprendre cette doctrine. Il nous est déjà pénible d'admettre l'expression de consonnes longues ou prolongées ⁽¹⁾, encore moins admettrons-nous qu'une consonne prolongée ou deux consonnes successives soient l'équivalent rythmique d'une syllabe. Quand on prononcera ce vers de la *Verandah* :

Au tint'ment d' l'eau dans les porphyr' roux

on aura un prétendu vers de neuf syllabes, mais non plus un vers de douze. Il nous paraît impossible qu'un professeur de diction dans un conservatoire de France hésite à faire prononcer au rebours de la solution choisie par M. Nyrop. Qu'on fasse dans ce vers les *e* atones aussi brefs que l'on voudra, mais on continuera d'entendre *plus que rien* entre *t* et *n*, *d* et *l*, *r* et *r*. Réduisez cet *e* à un quart, à un seizième si vous voulez, il existe, il forme syllabe. Jamais deux

⁽¹⁾ Une consonne explosive ne peut être longue : explosion et durée sont contradictoires. Une consonne fricative peut être tenue longuement (*s, ch, f*), mais en cela elle est plus voyelle que consonne. D'une consonne nasale, on ne peut faire durer que la résonance nasale, qui est indépendante du siège de production de cette nasale.

consonnes successives ne produiront l'effet d'une syllabe, parce que l'articulation et la durée ou quantité ne sont pas commensurables. C'est précisément ce minimum d'*e* qui met un abîme entre la prononciation du Français et celle de l'étranger en fait de métrique et de rythme. Ceci, bien entendu, ne concerne que la poésie. M. Nyrop a raison de ne pas voir plus de syllabes dans *je serrerais* que dans *je serais*, dans *je vanterais* que dans *je vendrais*, mais il s'agit là du langage courant et non de l'édifice archaïque de la poésie. Mais qu'on ne triomphe pas si nous l'appelons nous-même archaïque : il continue à subsister, comme les cathédrales gothiques, et il faut que l'étranger aussi apprenne à prononcer les vers suivant les lois qui leur sont propres, tant que ces lois et la poésie n'ont pas cessé d'être vivantes.

Le chapitre VI est consacré à l'accent d'intensité. Ce qu'il est surtout difficile de faire sentir à un étranger de langue germanique c'est la différence de modulation entre le français et les langues du Nord. Celles-ci sacrifient tout à l'accent tonique. La syllabe accentuée se prononce avec une énergie qui éteint toutes les autres syllabes autour d'elle. Il en résulte un cahotement dans le débit tout à fait désagréable à une oreille française. M. Nyrop a fait tous ses efforts pour rendre cette différence sensible. Il avertit les bourreaux de syllabes atones que la prononciation française est « beaucoup plus égale » que dans les autres langues européennes. Ce qui fait la grâce du parler français, c'est qu'en effet les atones ne sont pas sacrifiées, elles demeurent distinctes. Point de saccades. La musique de la phrase reste une modulation légère, étrangement délicate et nuancée. Pour la noter, il faudrait subdiviser les intervalles entre les notes de la musique ordinaire. Et l'accent tonique, l'accent d'intensité, l'accent logique, l'accent émotionnel s'y distribuent harmonieusement sans se confondre. Sous l'influence de doctrines provenant, je crois, de romanistes allemands, certains savants français ont adopté l'idée que l'accent tonique français était en voie de régression, qu'il y avait une tendance à le remplacer par un accent d'intensité qui serait au commencement du mot. C'est confondre deux choses tout à fait différentes. M. Nyrop n'a rien confondu : ce qu'il dit des diverses espèces d'accent aux chapitres VI et VII est excellent.

Les chapitres suivants, sur l'assimilation des consonnes qui se rencontrent, sur les liaisons entre mots dans la phrase, soulèvent aussi des problèmes délicats. M. Nyrop note les assimilations populaires *meicin*, *saftier*, *ropsal*, *ajver* (médecin, savetier, robe sale, achever) ; il le fait après mûre réflexion, puisqu'il en parle même dans sa préface, mais il évite de dire à ses lecteurs s'il les considère comme populaires ou comme étant d'usage général. Ici encore il nous semble que c'est le minimum d'*e* atone, tampon toujours présent, qui empêche la bonne prononciation française de se vulgariser. Supprimez cet *e*, l'assimilation est fatale, nous le reconnaissons volontiers. Puisque la suppression existe dans le peuple, les savants,

gens réalistes, l'ont notée sans répugnance. Mais si l'étranger pose la question : est-ce que c'est beau ? est-ce bien cela qu'il faut imiter ? nous répondrons *non* ! avec énergie, au nom de l'esthétique, et de la tradition, et de l'usage toujours bien vivant de la société cultivée. Quand nous notons la prononciation wallonne, nous faisons exactement comme M. Nyrop. Nous inscrivons que certains cantons prononcent *cwapi*, *cwèpi* pour *cwabehi* (corbisier, cordonnier), *frampî* pour *frambehî* (framboisier) ; nous le notons comme un fait, sans remords et sans restriction. C'est que, en wallon, il n'y a pas deux usages, un pour les gens cultivés et un autre pour les incultes. Si pourtant le phénomène se présentait seulement en tendance, en voie de formation, comme pour *sy* devenant *ch*, nous dirions : il y a actuellement une prononciation plus délicate : *assyèle* (assiette) et une prononciation plus vulgaire : *achèle*, et l'indication esthétique ne diminuerait pas, croyons-nous, la valeur scientifique de la notation.

Quant à la prononciation des consonnes dans la liaison des mots entre eux, rien de plus capricieux, et nous admirons avec quelle dextérité M. Nyrop a su prendre position entre les excès de zèle et les excès de relâchement. Il existe, dit-il, un minimum nécessaire de liaison, et il essaie de déterminer ce minimum. Des exemples nombreux, des anecdotes amusantes viennent illustrer à propos les subdivisions dogmatiques. Il sait très finement distinguer entre *une fabrique d'armes anglaise* et *une fabrique d'armes ∘ anglaises*, entre *un savant étranger* et *un savant ∘ étranger*. Il note qu'on « commence » à dire *vers ∘ un but*, *vers ∘ eux*, déplorable régression due à l'influence de l'orthographe ! Et l'auteur clôt cette revue suggestive de la vie d'une langue par un beau chapitre de réflexions sur la réaction que l'écriture et la lecture dans une orthographe archaïque imposent à la prononciation.

Deux appendices sont consacrés à deux questions qui ne pouvaient prendre place dans une phonétique du langage parlé. Le premier compare les signes écrits et les sons : il part donc cette fois des lettres pour remonter aux sons. Chapitre très précieux pour les étrangers qui apprennent surtout le français par documents écrits. Le second fournit un texte d'Alphonse Daudet en transcription phonétique. Le système de transcription choisi est celui de Paul Passy, délesté de signes diacritiques et de caractères spéciaux trop méticuleux pour un usage pratique.

Telle est l'œuvre de notre collègue éminent de Copenhague. Pour donner une idée exacte de sa haute valeur, il faudrait la comparer avec les manuels de prononciation employés chez nous, celui de Jeanne Tordeus, celui, trop oublié, de Paul Monet, professeur à l'Athénée de Bruges, qui était un puriste et un esprit délicat, dont j'aime à rappeler ici le nom. Ceux de nos littérateurs qui ne connaîtraient pas l'ouvrage de Kr. Nyrop trouveront jouissance et profit à comparer ces divers traités.

II.

Un de nos meilleurs maîtres de l'Enseignement moyen, qui cultive avec un succès marqué la philologie, l'histoire et même l'histoire de l'art, M. Jean Gessler, professeur à l'Athénée royal de Hasselt, nous a fait parvenir un travail qu'il vient de publier sur l'enseignement du français au temps jadis à l'étranger et spécialement à Hasselt.

L'œuvre semble courte (28 pages), mais l'auteur n'y fait pas de verbiage. Il rappelle d'abord, par des faits chronologiquement classés, combien l'enseignement du français fut en honneur autrefois en Angleterre, en Hollande, en Allemagne ; puis, passant à son sujet propre, il indique tout ce que les archives de Hasselt ont pu lui fournir de renseignements sur les maîtres de français établis à Hasselt. On les voit tantôt appelés par la ville, encouragés et subventionnés par elle, tantôt, aux époques ingrates de parcimonie, réduits au simple minerval de leurs élèves. Il ne néglige pas l'enseignement du français donné par les religieuses sépulchrines dans leur école de filles.

Nous ne pouvons ici résumer cette documentation, toute en noms, en faits et en bibliographie. Voici les conclusions de l'auteur (p. 24) : « Aussi haut que l'on peut remonter dans l'histoire de nos provinces de langue germanique, on constate que le français y a toujours joui d'une grande diffusion parmi les classes supérieures. Il était pour elles ce qu'il est encore aujourd'hui, une espèce de seconde langue nationale. En pays flamand, la civilisation doit rester bilingue, sous peine de déchoir de son rang historique (Kurth). »

Souhaitons que nos archéologues s'attachent à faire les mêmes recherches, avec la même largeur d'esprit, pour les autres villes du pays flamand, afin que l'on puisse bientôt composer pour les Flandres une œuvre de synthèse analogue au livre si instructif de Riemens : *Esquisse historique de l'enseignement du français en Hollande du XVI^e au XIX^e siècle* (Leyde, Sijthoff, 1919).

J. FELLER.

Séance du 10 novembre 1923.

CHRONIQUE

PRIX

LE PRIX EUGÈNE SCHMITS

M. Eugène Schmits, homme de lettres à Bruxelles, a fait don à l'Académie d'un capital de 4000 francs en rente belge 5 pour cent, pour fonder un prix triennal destiné au meilleur recueil de poèmes ou de morceaux en prose, inédits, tendant au perfectionnement moral du lecteur.

Ce don a été accepté, pour l'Académie, par arrêté royal du 17 septembre 1923.

RÈGLEMENT

Le jury est composé de trois membres de l'Académie qui seront désignés par celle-ci.

La première période du concours s'est ouverte le 1^{er} janvier 1922. Elle sera close le 31 décembre 1924.

Pour chaque période seront admis à concourir :

1^o Les travaux manuscrits adressés à M. le Secrétaire perpétuel de l'*Académie Royale de Langue et de Littérature françaises*, au Palais des Académies, à Bruxelles, avant le 1^{er} janvier de la période suivante ;

2^o Les ouvrages imprimés qui auraient été publiés pendant les trois années précédant la clôture de la période du concours.

Les travaux manuscrits pourront être signés. Dans le cas où le ou les auteurs désireraient conserver l'anonymat, ils seront tenus d'inscrire une devise sur leur envoi, devise qui devra être reproduite sur l'enveloppe d'un billet cacheté, indiquant leurs nom et domicile.

Le prix ne pourra en aucun cas être divisé.

Dans le cas où le concours demeurerait sans résultat, l'Académie pourra ou doubler le prix de la période suivante, ou augmenter le capital.

ÉLECTION

En sa séance du 10 novembre, l'Académie a désigné le directeur et le vice-directeur pour l'année 1923.

Ont été élus à l'unanimité : en qualité de directeur, M. Jules Feller ; en qualité de vice-directeur, M. Valère Gille.

OUVRAGES REÇUS

- Annales de l'Académie de Macon.* (Troisième série), tome XXI. Macon, Protat frères, 1918-1919.
- Annuaire de la Société de Littérature wallonne.* 1923. Liège, Vaillant-Carmanne.
- Bulletin du Dictionnaire général de la Langue wallonne*, 12^e année, 1923. Liège, Vaillant-Carmanne.
- Gustave CHARLIER. — *Le sentiment de la nature chez les romanliques français.* Paris, Fontemoing et C^{ie}.
- Gustave COHEN. — *Le Théâtre à Huy au XV^e siècle.* Huy, Imprimerie L. Degrâce.
- Charles CONRARDY et Raymond THIBAUT. — *Paul Hankar (1859-1901).* Bruxelles, Editions Tekhné.
- Jean GESSLER. — *L'enseignement du français au temps jadis à l'étranger, spécialement à Hasselt.* Paris, Ed. Champion, et Bruxelles, Office de Publicité.
- L. HEMMA (Albert MOCKEL). — *Les Fumistes Wallons.* Liège, Imprimerie Vaillant-Carmanne.
- Jaarboek der Koninklijke Vlaamsche Academie*, 1923. Gent, W. Siffer.
- Albert MOCKEL. — *Propos de Littérature.* Paris, Librairie de l'Art Indépendant.
- Albert MOCKEL. — *Contes pour les enfants d'hier*; illustrés par Aug. Donnay. Paris, *Mercure de France*.
- Albert MOCKEL. — *Un Poète de l'Energie : Emile Verhaeren, l'Œuvre et l'Homme.* Paris, *Renaissance du Livre*.
- Albert MOCKEL. — *Auguste Donnay ; Souvenirs et Réflexions.* Liège, Georges Thone.
- Verlagen en Mededeelingen der Koninklijke Vlaamsche Academie voor Taal en Letterkunde.* Januari-Februari-Maart 1923. Gent, Siffer.
-

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Prix Melvill Van Carnbee :	
Rapport de M. Albert Mockel	5
Communications :	
<i>Le premier « Tartuffe »</i> , lecture faite par M. Gustave Charlier	25
<i>La réforme de l'enseignement du français à l'Alhénéé</i> , rapport présenté par M. Jules Feller	67
<i>Le français à Gand</i> , lecture faite par M. Albert Counson ..	125
<i>Michel-Ange</i> , lecture faite par M. Arnold Goffin	181
<i>Eugène Demolder</i> , lecture faite par M. Hubert Krains ..	227
<i>Qu'est-ce que la civilisation ?</i> lecture faite par M. Albert Counson	261
Chroniques :	
Séance du 14 Avril 1923	63
Les Prix	63
Les Concours de 1924	64
Le Prix Auguste Michol	64
Séance du 12 Mai 1923	171
Concours de 1922 (Rapport)	247
Séance du 16 Juin 1923. Les encouragements à la littérature	255
Séance du 14 Juillet 1923. Elections	255
Séance du 13 Octobre 1923. <i>Les encouragements aux Lettres</i> , rapport présenté à M. le Ministre des Sciences et des Arts, au nom de l'Académie, par M. Albert Mockel	287
Séance du 10 novembre 1923. Rapport sur deux ouvrages présentés à l'Académie, par J. Feller.	297
Le Prix Eugène Schmits	305
Election	306
Ouvrages reçus	307
Bibliographie	177

LISTE DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE

Membres belges :

- MM. Alphonse BAYOT, rue Réga, 18, Louvain.
H. CARTON de WIART, chaussée de Charleroi, 137, Bruxelles.
Gustave CHARLIER, boulevard Militaire, 44, Bruxelles.
Albert COUNSON, boulevard des Martyrs, 140, Gand.
Léopold COUROUBLE, rue du Mont-Blanc, 43, Bruxelles.
Louis DELATTRE, rue Beckman, 28, Uccle.
Jules DESTRÉE, rue des Minimes, 45, Bruxelles.
Auguste DOUTREPONT, rue Fusch, 50, Liège.
Georges DOUTREPONT, rue des Joyeuses Entrées, 26, Louvain.
Georges EEKHOUD, rue du Progrès, 407, Bruxelles.
MAX ELSKAMP, avenue de la Belgique, 138, Anvers.
Jules FELLER, rue Bidaut, 3, Verviers.
Ivan GILKIN, rue Véronèse, 73, Bruxelles.
Valère GILLE, rue des Mélézes, 11, Bruxelles.
Albert GIRAUD, rue Henri Bergé, 34, Bruxelles.
Edmond GLESENER, rue Alphonse Hottat, 21, Bruxelles.
Arnold GOFFIN, avenue Montjoie, 60, Bruxelles.
Jean HAUST, rue Fond-Pirette, 75, Liège.
Hubert KRAINS, avenue Emile Max, 68, Bruxelles.
Maurice MAETERLINCK, villa « les Abeilles », Nice.
Albert MOCKEL, avenue de Paris, 109, Rueil (S. et O.).
Fernand SÉVERIN, boulevard Albert, 120, Gand.
Henri SIMON, à Lincé-Sprimont.
Paul SPAAK, rue Jourdan, 84, Bruxelles.
Emile VAN ARENBERGH, avenue de l'Hippodrome, 125,
Bruxelles.
Gustave VANZYPE, rue Félix Delhasse, 24, Bruxelles.
Ernest VERLANT, Bruxelles.
Maurice WILMOTTE, rue de l'Hôtel des Monnaies, 84,
Bruxelles.

Membres étrangers :

- MM. Gabriele D'ANNUNZIO, Gardone (Italie).
Ferdinand BRUNOT, rue Leneveux, 8, Paris.
Edouard MONTPETITE, Montréal (Canada).
M^{me} DE NOAILLES, rue Scheffer, Paris.
MM. Kr. NYROP, Copenhague.
J. J. SALVERDA DE GRAVE, 206, Valerius straat, Amsterdam.
Benjamin VALLOTON, Nouveau Marché aux Poissons, 4,
Strasbourg.
Brand WHITLOCK.
-

BRUXELLES. PALAIS DES ACADÉMIES.

LIÈGE. H. VAILLANT-CARMANNE, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE.